



Demande de prestations sur caravane

Par **fanfan645**, le **19/04/2010** à **21:13**

Bonjour,

il y a 1 an j ai demande a faire reparer un caravane,le vendeur apres avoir interroge l ordinateur m a affirmé que les pieces étaient en stock;je lui ai fait un cheque de 350 euros,puis il m a propose une carte de son magasin pour "profiter" de remises sur les achats,apres avoir rempli la demande pour la carte il m a demande un cheque de la totalite du devis et remis le chèque de 350 euros.Arrivée chez moi je relie la demande de carte,et,en réalité c'est une demande de prêt a 18% je me rétracte.comme par hasard il n y avait pas le materiel comme promis,la caravane,devait etre livrée finie le 8 juillet,fin aout je telephone pour decommander vu qu il n y a pas encore les fournitures,on me promet de détruire le cheque ,et 10 mois après ce cheque est présenté à ma banque sans que les travaux aient été fait,cheque non honoré vu qu il n y avait pas la provision.

j'ai envoyé un courrier avec ar ce que j aurais du faire pour décommander,mais j ai fait confiance.quel est mon recours? travaux pas fait,je vais etre en interdit bancaire.

merci de me répondre